

## Challenge du MEILLEUR CLUB de JEUNES

Règlement adopté par l'Assemblée Générale en visioconférence du 19 novembre 2020.

<b>Participation</b>	<b>article 1</b>
<b>Défis</b>	<b>article 2</b>
<b>Établissement des classements</b>	<b>article 3</b>
<b>Les classements</b>	<b>articles 4 et 5</b>
<b>Récompenses</b>	<b>article 6</b>
<b>Gestion</b>	<b>article 7</b>

### Challenge du MEILLEUR CLUB de JEUNES

Caisse d'Épargne Grand Est Europe

Le District Mosellan de Football organise chaque saison un challenge du « Meilleur Club de JEUNES » destiné à récompenser les clubs qui ont le mieux porté leurs efforts sur le développement du football des jeunes en cohérence avec la politique technique fédérale.

Le partenaire de ce challenge est la Caisse d'Épargne Grand Est Europe en vertu de la convention de mécénat signée.

#### **Participation Article 1**

Concourent à ce challenge :

- les clubs du District Mosellan de Football dont l'équipe fanion évolue en D1, D2, D3 ou D4
- les clubs dont l'équipe 1 participe aux championnats de la LGEF n'ayant aucune équipe de jeunes évoluant dans les championnats de la LGEF
- les groupements de clubs.

#### **Défis**

##### **Article 2**

Cinq défis sont à relever par les clubs :

1. Défi « SPORTIF »
2. Défi « ENCADREMENT »
3. Défi « FÉMININES »
4. Défi « ÉDUCATION »
5. Défi « ATTRACTIVITÉ »

#### **Établissement des classements**

##### **Article 3**

###### **3.1. Défi « SPORTIF »**

Pour ce défi, les données prises en compte pour l'établissement du classement sont :

1. La participation aux rassemblements des équipes des catégories U7 et U9 y compris de Futsal.
2. La participation aux plateaux des équipes U11 y compris de Futsal.
3. La participation des équipes U13 en Championnat MOSELLE U13 et en championnat interdistricts.
4. La participation des équipes U14, U15, U16 et U18 et U19 en Championnats MOSELLE Jeunes ainsi qu'aux compétitions Futsal du DMF.
5. La participation des équipes U14, U15, U16, U17 et U18 dans les championnats de la LGEF ainsi qu'aux compétitions Futsal du DMF.

5. La participation des clubs et de leurs joueurs aux détectations, stages et sélections.

### **3.2. Défi « ENCADREMENT »**

Pour ce défi, les données prises en compte pour l'établissement du classement sont :

1. Le nombre de licences « Éducateur »
2. La participation aux formations dispensées et placées sous la responsabilité de l'Équipe Technique Régionale.
3. L'obtention de certifications
4. La formation d'un référent PEF
5. Le nombre de licences « Arbitre » de moins de 18 ans
6. La formation initiale (FIA) d'arbitre de moins de 18 ans
7. La formation d'arbitres de moins de 15 ans
8. La désignation d'arbitre pour une finale du DMF ou de la LGEF
8. La présence identifiée d'un référent-arbitre
9. La formation d'un dirigeant capacitair en arbitrage
10. La participation aux formations dispensées par l'IR2F en lien avec l'encadrement des jeunes.

### **3.3. Défi « FÉMININES »**

Pour ce défi, les données prises en compte pour l'établissement du classement sont :

1. Le nombre de licenciés des catégories de jeunes filles : U6F à U18F.
2. Le ratio licencié jeunes/ licenciées filles du club.
3. Le nombre d'équipes de filles participant aux rassemblements et aux plateaux organisés par le DMF pour les licenciées des catégories U6F à U13F.
4. Le nombre d'équipes de filles participant aux compétitions organisées par le DMF et la LGEF pour les licenciées des catégories U13F à U18F.
5. La participation des clubs et de leurs joueuses aux détectations, stages et sélections.
6. Les sanctions de la commission de discipline du DMF.
7. L'engagement de la section féminine du club dans le Programme Éducatif
8. Le nombre de licences « Éducatrice »
9. La participation de femmes aux formations dispensées et placées sous la responsabilité de l'Équipe Technique Régionale.
10. L'obtention de certifications par une licenciée
11. La participation de filles à la formation d'arbitres de moins de 15 ans
12. L'engagement d'arbitres femmes de moins de 18 ans.
13. La présence identifiée d'une référente-arbitre dans le club.
14. La participation de femmes aux formations dispensées par l'IR2F en lien avec l'encadrement des jeunes.

### **3.4. Défi « ÉDUCATION »**

Pour ce défi, les données prises en compte pour l'établissement du classement sont :

1. L'engagement du club dans le Programme Éducatif
2. Les données du challenge du Carton Bleu
3. Les sanctions prises par la Commission de discipline pour les catégories de jeux réduits.

### **3.5. Défi « ATTRACTIVITÉ »**

Pour ce défi, les données prises en compte pour l'établissement du classement sont :

1. La population de la commune du siège ou de sa partie non agglomérée où est sis le siège selon les chiffres de l'INSEE au 1er janvier de l'année de la saison en cours. Pour les clubs de quartier, la population du quartier prise en compte est celle fournie par le service d'état civil de la commune.

2. Le nombre total des licenciés du club
3. Le nombre de licenciés des catégories de jeunes : U6 à U19 et U6F à U18F.

## **Les classements**

### **Article 4**

Plusieurs classements sont établis :

1. Le classement général
2. Un classement spécifique à chaque défi : Défi « SPORTIF », Défi « ENCADREMENT », Défi « FÉMININES », Défi « ÉDUCATION », Défi « ATTRACTIVITÉ ».
3. Un classement par niveau des Championnats MOSELLE Seniors : D1, D2, D3 et D4.
4. Un classement des groupements de clubs
5. Un classement de la meilleure progression.

### **Article 5**

Le décompte des points obtenus pour chacun des cinq défis figure dans les tableaux annexés.

Chaque club situe son niveau dans chaque défi et au classement général sur une échelle comprise entre 0 et 100 établie par les formules de calcul annexées.

## **Récompenses**

### **Article 6**

- 6.1. Les récompenses du Challenge du « Meilleur Club de JEUNES Caisse d'Épargne Grand Est Europe offertes par la banque partenaire du challenge sont remises à l'issue de chaque saison lors d'une manifestation à laquelle sont invités les lauréats.
- 6.2. Le lauréat du classement général se voit remettre le « Trophée du Challenge du Meilleur Club de JEUNES ». Il en a la garde pendant une année.
- 6.3. Les lauréats des cinq défis spécifiques se voient remettre un trophée qu'ils remettront en jeu la saison suivante.
- 6.4. Le lauréat du classement de la meilleure progression se voit remettre un trophée qu'il remettra en jeu la saison suivante.
- 6.5. Les clubs qui ne sont pas représentés à la manifestation de remise ou qui n'ont pas présenté d'excuses à leur absence ne percevront ni leur prix ni leurs dotations.

## **Gestion**

### **Article 7**

Placé sous la responsabilité d'un membre du Comité de Direction désigné, les commissions du Département Jeunes et Technique, la Commission Départementale des Arbitres et la Commission Formation sont associés à la gestion des classements du Challenge du « Meilleur Club de JEUNES ».

### **Article 8**

Le Comité de Direction se réserve le droit de trancher tout litige pouvant intervenir pour l'attribution des différents challenges.

## Défi SPORTIF

Automne Printemps

### Foot à 5 et à 4

#### \* U7 et U9

Rassemblements

1 équipe = 

3	3	6
---	---	---

Points attribués pour un minimum de TROIS participations par phase.

### Foot à 8

#### \* U11

Plateaux

1 équipe = 

5	5	10
---	---	----

Points attribués pour un minimum de TROIS participations par phase.

#### \* U13

Championnats MOSELLE U 13

1 équipe = 

5	5	10
---	---	----

### Foot à 11

#### \* U14-U15-U16-U18

Championnats MOSELLE

1 équipe = 

15	15	30
----	----	----

Championnats LGEF

1 équipe = 

50
----

Les points sont attribués pour chaque équipe engagée qui termine sa phase ou son championnat.

### Futsal

#### \* FUTSAL U7, U9 et U11

Plateaux

1 équipe = 

3
---

#### \* FUTSAL U13, U14, U16 et U18

Championnats Futsal MOSELLE

1 équipe = 

10
----

### Élite

#### Détections

\* U12, U13, U14, U15, U16 et U18

1 club représenté =

10
----

#### Centre de Perfectionnement Technique

\* U12, U13, U14 et U15

1 joueur retenu =

2
---

Un maximum de 10 points est attribué par club.

#### Sélections DMF

\* U13, U14 et U15

1 joueur sélectionné =

2
---

Un maximum de 10 points est attribué par club.

#### Sélections LGEF

\* U13, U14, U15 et U16

1 joueur sélectionné =

5
---

## Défi ENCADREMENT

### Éducateurs

#### 1. Licences

Technique Nationale	1 licence =	50
Technique Régionale	1 licence =	30
Responsable École de Football	1 licence =	25
Éducateur Fédéral	1 licence =	15
Animateur Fédéral	1 licence =	10

#### 2. Formations

* CFI U6-U9	CFI complet	1 éducateur formé =	8
	Certification CFI	1 éducateur certifié =	4

* CFI U10-U13	CFI complet	1 éducateur formé =	8
	Certification CFI	1 éducateur certifié =	4

* CFI U14-U19	CFI complet	1 éducateur formé =	8
	Certification CFI	1 éducateur certifié =	4

* CFI projet club	CFI complet	1 éducateur formé =	8
	Module associatif ou éducatif	1 éducateur certifié =	4

* CFI SPÉCIALITÉS : Beach soccer, gardien, préparateur physique, futsal	CFI complet	1 éducateur formé =	8
		1 éducateur certifié =	4

* BMF	En continu ou en apprentissage	1 éducateur breveté =	60
-------	--------------------------------	-----------------------	----

* Attestations fédérales		1 éducateur formé =	2
--------------------------	--	---------------------	---

#### \* Diplômes fédéraux :

Responsable École de Football	1 éducateur formé =	40
Coach Jeunes	1 éducateur formé =	20
U6 et U7	1 éducateur formé =	2
Animatrice (Femme ou homme)	1 éducateur formé =	2
Futsal initiation	1 éducateur formé =	4
Futsal entraînement	1 éducateur forme =	4
Futsal perfectionnement	1 éducateur formé =	30
* Soirées de recyclage	1 éducateur recycle =	5

* Référent PEF formé	1 référente formée =	1
----------------------	----------------------	---

## Arbitres

### 1. Licences

Arbitre de moins de 18 ans  $1 \text{ licence} =$  **15**

### 2. Formation Initiale en Arbitrage (FIA)

Arbitre de moins de 18 ans  $1 \text{ arbitre formé} =$  **20**

### 3. Arbitre désigné pour une finale du DMF ou de la LGEF

*Coupe de Moselle ou Trophée Champion de Moselle*  $1 \text{ arbitre désigné} =$  **10**

*Coupe de la LIGUE du GRAND EST de FOOTBALL*  $1 \text{ arbitre désigné} =$  **10**

### 4. Référent en arbitrage

Référent validé par la CDPA  $1 \text{ référent validé} =$  **10**

### 5. Dirigeant capacitaire en arbitrage

$1 \text{ dirigeant formé} =$  **5**

### 6. Formation d'un arbitre de moins de 15 ans

$1 \text{ arbitre formé} =$  **5**

## Dirigeants

Formation IR2F en lien avec l'encadrement des jeunes  $1 \text{ dirigeant formé} =$  **1**

## Défi FÉMININES

### SPORTIF

Automne Printemps Total

#### Foot à 5 et à 4

U8F, U10F et U13F

Rassemblements 1 équipe = 

3	3	6
---	---	---

Points attribués pour un minimum de TROIS participations par phase.

#### Foot à 8

U13F et U15F

Championnat MOSELLE 1 équipe = 

5	5	10
---	---	----

Points attribués pour un minimum de TROIS participations par phase.

#### Foot à 11

U15F et U18F

Championnats LGEF R1 et R2 1 équipe = 

25	25	50
----	----	----

#### Futsal

FUTSAL U8F, U10F et U13F

Rassemblements 1 équipe = 

3
---

FUTSAL U13F, U15F et U18F

Championnats Futsal MOSELLE : 1 équipe = 

10
----

#### Élite

##### Détections

U12F, U13F, U14F et U15F

1 club re-présenté = 

10
----

##### Centre de Perfectionnement Technique

U11F, U12F, U13F, U14F et U15F

Un maximum de 10 points est attribué par club.

1 joueuse retenue = 

2
---

##### Sélections DMF

U12F, U13F, U14F et U15F

Un maximum de 10 points est attribué par club.

1 joueuse retenue = 

2
---

##### Sélections LGEF

U13F, U14F et U15F

1 joueuse retenue = 

5
---

## Défi ENCADREMENT

### Éducatrices

#### 1. Licences

Technique Nationale	1 licence =	<b>50</b>
Technique Régionale	1 licence =	<b>30</b>
Responsable École de Football	1 licence =	<b>25</b>
Éducateur Fédéral	1 licence =	<b>15</b>
Animateur Fédéral	1 licence =	<b>10</b>

#### 2. Formations

<b>* CFI U6-U9</b>	CFI complet	1 éducatrice formée =	<b>8</b>
	Certification CFI	1 éducatrice certifiée =	<b>4</b>

<b>* CFI U10-U13</b>	CFI complet	1 éducatrice formée =	<b>8</b>
	Certification CFI	1 éducatrice certifiée =	<b>4</b>

<b>* CFI U14-U19</b>	CFI complet	1 éducatrice formée =	<b>8</b>
	Certification CFI	1 éducatrice certifiée =	<b>4</b>

<b>* CFI projet club</b>	CFI complet	1 éducatrice formée =	<b>8</b>
	Module associatif ou éducatif	1 éducatrice certifiée =	<b>4</b>

<b>* CFI SPÉCIALITÉS :</b> <i>Beach soccer, gardien, préparateur physique, futsal</i>	CFI complet	1 éducatrice formée =	<b>8</b>
		1 éducatrice certifiée =	<b>4</b>

<b>* BMF</b>	En continu ou en apprentissage	1 éducatrice brevetée =	<b>60</b>
--------------	--------------------------------	-------------------------	-----------

<b>* Attestations fédérales</b>		1 éducatrice formée =	<b>2</b>
---------------------------------	--	-----------------------	----------

#### **\* Diplômes fédéraux :**

<b>Responsable École de Football</b>		1 éducatrice formée =	<b>40</b>
Coach Jeunes		1 éducatrice formée =	<b>20</b>
U6 et U7		1 éducatrice formée =	<b>2</b>
Animatrice (Femme ou homme)		1 éducatrice formée =	<b>2</b>
Futsal initiation		1 éducatrice formée =	<b>4</b>
Futsal entraînement		1 éducatrice formée =	<b>4</b>
Futsal perfectionnement		1 éducatrice formée =	<b>30</b>

<b>* Soirées de recyclage</b>		1 éducatrice recyclée =	<b>5</b>
-------------------------------	--	-------------------------	----------

<b>* Référente PEF formée</b>		1 référente formée =	<b>1</b>
-------------------------------	--	----------------------	----------



## Arbitres

### 1. Licences

Arbitre de moins de 18 ans 1 licence =

### 2. Formation Initiale en Arbitrage (FIA)

Arbitre de moins de 18 ans 1 arbitre formée =

### 3. Arbitre désigné pour une finale du DMF ou de la LGEF

*Coupe de Moselle ou Trophée Champion de Moselle* 1 arbitre désignée =

*Coupe de la LIGUE du GRAND EST de FOOTBALL* 1 arbitre désignée =

### 4. Référente en arbitrage

Référente validée par la CDPA 1 référente validée =

### 5. Dirigeante capacitaire en arbitrage

1 dirigeante formée =

### 6. Formation d'une arbitre de moins de 15 ans

1 arbitre formée =

## Dirigeantes

Formation IR2F en lien avec l'encadrement des jeunes 1 dirigeante formée =

## ÉDUCATION

Points

### Programme Éducatif Fédéral

Calendrier prévisionnel de la saison envoyé envoi =

Fiche validée 1 fiche =

### Comportements

Total de points sans aucune pénalité

Nombre de points retranchés au total maximum

= total des points de pénalités avec application du barème du Carton Bleu.

## ATTRACTIVITÉ

*Voir formules de calcul.*

Taux de pénétration de la section "Jeunes" dans la population pour 1000

Ratio nombre de licenciés "Jeunes Filles" / nombre de licenciés Jeunes du club

Taille de la section "Jeunes Filles"

## Défi ÉDUCATION

Points

### Programme Éducatif Fédéral

Calendrier prévisionnel de la saison envoyé

*envoi* = 5

Fiche validée

*1 fiche* = 3

### CARTON BLEU

Total de points sans aucune pénalité

**50**

Nombre de points retranchés au total maximum

= total des points de pénalités du CB

## Défi ATTRACTIVITÉ

*Voir formules de calcul*

Taux de pénétration de la section "Jeunes" dans la population pour 1000

Ratio nombre de licenciés "Jeunes" / nombre de licenciés du club

Taille de la section "Jeunes" par tranche de 100 licenciés

## Formules de calcul

### SPORTIF

Total du club au défi SPORTIF = somme des points obtenus

Total sur 100

$$S = ((100/\text{moyenne DMF}) \times \text{total du club}) / 2$$

Exemple:

Moyenne DMF du défi SPORTIF = 50

Total du club = 50

Total du club sur 100 = **50.00**

### ENCADREMENT

Total du club au défi ENCADREMENT = somme des points obtenus

Total sur 100

$$E = ((100/\text{moyenne DMF}) \times \text{total du club}) / 2$$

Exemple:

Moyenne DMF du défi ENCADREMENT = 65

Total du club = 60

Total du club sur 100 = **46.15**

### FÉMININES

Total du club au défi FÉMININES = somme des points obtenus

Total sur 100

$$F = ((100/\text{moyenne DMF}) \times \text{total du club}) / 2$$

Exemple:

Moyenne DMF du défi FÉMININES = 55

Total du club = 60

Total du club sur 100 = **54.54**

### ÉDUCATION

Total du club au défi ÉDUCATION = somme des points obtenus

Total sur 100

$$É = ((100/\text{moyenne DMF}) \times \text{total du club}) / 2$$

Exemple:

Moyenne DMF du défi ÉDUCATION = 60

Total du club = 70

Total du club sur 100 = **58.33**

### ATTRACTIVITÉ

Total du club au défi ATTRACTIVITÉ

. Taux de pénétration (0/00) du nombre de licenciés Jeunes dans la population

. Ratio nombre de licenciés Jeunes/ nombre total de licenciés du club

. Taille de la section Jeunes = nombre de licenciés Jeune /100

Total = taux de pénétration x ratio x taille

Total sur 100

$$A = ((100/\text{moyenne DMF}) \times \text{total du club}) / 2$$

Exemple:

Moyenne DMF du défi ATTRACTIVITÉ = 45

Total du club = 55

Total du club sur 100 = **61.11**

### Total GÉNÉRAL

Total du club sur 100

$$T = (S \times 0.2) + (E \times 0.2) + (F \times 0.2) + (É \times 0.2) + (A \times 0.2)$$

Exemple:

Total du club sur 100 = 54.03 (50x0.2)

+(46.15x0.2)+(54.45x0.2)+

(58.33x0.2) +(61.11x0.2)